

AVIS AUX LECTEURS

La signature récente de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) entre le Canada, le Mexique et les États-Unis ouvre une foule de nouvelles possibilités aux exportateurs canadiens de poisson et de produits agro-alimentaires. Le présent document vise à fournir à ces derniers des renseignements généraux sur le marché mexicain. On y donne un aperçu des débouchés commerciaux susceptibles de les intéresser, de même que des informations sur différents aspects socio-économiques du pays tels la population, le territoire, les normes, la langue, les voyages d'affaires et le régime politique. On y trouve également divers renseignements sur le marché mexicain portant notamment sur la demande et l'offre, les importations, les voies de distribution, les débouchés commerciaux, l'industrie mexicaine des aliments et boissons, les transports, les habitudes de consommation et autres données pertinentes.

On y analyse les conditions d'accès au marché, plus particulièrement les documents d'expédition, les tarifs, les inspections, l'emballage, l'étiquetage et la réglementation. Une section traite des divers modes de transport au Mexique. Les exportateurs y trouveront également une liste des principaux importateurs, distributeurs et utilisateurs mexicains de poisson et d'aliments transformés (p.21), une liste des Centres de commerce international au Canada (p.31) et une liste des Directions commerciales géographiques d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (p.30). Enfin, ils y trouveront une liste de personnes-ressources, au Canada et au Mexique, en mesure de les aider dans leurs démarches.

On a pris grand soin, dans la préparation de ce guide, de vérifier l'exactitude des données fournies. Toutefois, **on recommande aux exportateurs canadiens de poisson et d'aliments transformés de vérifier toute donnée pertinente avec leurs relations d'affaires et de respecter rigoureusement les directives établies par les importateurs et les autorités mexicaines.**

Les présents conseils font partie d'une série de guides à l'intention des exportateurs canadiens sur divers marchés étrangers, préparés par la Direction de l'agro-alimentaire, des pêcheries et des ressources d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada. Pour toute question relative au présent guide, ou à tout autre guide publié ou à paraître, prière de s'adresser à la Direction de l'agro-alimentaire, des pêcheries et des ressources (TAA), Direction générale du marketing international, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) [tél. : (613) 995-1712; téléc. : (613) 943-1103].

Les informations contenues dans le présent guide ont été compilées par M. Gary G. Smith, d'INFI-GAR Economic Services, qui s'est également chargé de la rédaction.